

PLU de Cépet : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 19 janvier 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Cépet (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 9 décembre 2025. Il délimite 59 zones, dont 16 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 19 janvier 2026.

- Le PLU de Cépet s'applique dans sa version du 9 décembre 2025.
- Il délimite 59 zones : 16 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 2 agricoles (A) et 38 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Cépet occupe le rang 106 par le nombre de zones délimitées : 19 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 326 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Cépet depuis 2013, pour 434 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	59 zones
Zones urbaines (U)	16 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	2 zones
Zones naturelles (N)	38 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	CEPET
Version du	9 décembre 2025
Partition GPU	DU_31136
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_31136/7501aa1a7d2cfcda64275a539f87237b/31136_reglement_20251209.pdf

Les risques naturels et technologiques à Cépet

Risques majeurs recensés	Inondation
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	17 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er octobre 2023
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Mouvement de terrain
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAS extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/cepet-31136>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UAa, UAb, UB, UC, UE, Ums

Nomenclature des zones à urbaniser

AU

Situation administrative

Code INSEE

31136

Code postal

31620

Intercommunalité

CC du Frontonnais

Département

Haute-Garonne

Région

Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

59 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

59 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

59 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Sauveur (3,4 km)

68 zones

Villeneuve-lès-Bouloc (3,6 km)

21 zones

Bouloc (5,4 km)

99 zones

Vacquiers (6,0 km)

113 zones

Castelnau-d'Estrétefonds (8,6 km)

119 zones

Villaudric (9,3 km)

99 zones

Saint-Rustice (10,6 km)

54 zones

Fronton (12,7 km)

134 zones

Labastide-Saint-Sernin (2,7 km)

20 zones

Villariès (4,3 km)

54 zones

Pechbonnieu (4,5 km)

60 zones

Montberon (5,4 km)

67 zones

Saint-Loup-Cammas (6,7 km)

36 zones

Bazus (7,1 km)

24 zones

Lapeyrouse-Fossat (7,8 km)

66 zones

Montjoire (8,1 km)

72 zones

Saint-Geniès-Bellevue (8,4 km)

42 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/cepet-31136>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.